



**Le partage des savoirs
et des techniques au service
de l'agriculture locale**

DOSSIER AGRICULTURE P. 9 À 17

MAG Biosphère

Journal du Syndicat des Hautes Vallées Cérenoles

Décembre 2024 - N°47

BIODIVERSITE

*Avis de recherche
On compte sur vous !*

P. 5

ENERGIE

*Réduire ses consommations
et produire de l'énergie locale*

P. 6 et 7

BIOSPHERA

*Animations et nouvel
espace de travail partagé*

P. 18 à 20

En ces temps incertains où se bousculent les informations angoissantes à propos des nombreux conflits en cours, de la démocratie malmenée, des questions sociales et environnementales... et les annonces peu réjouissantes telles les dérégulations mettant à mal notre économie et particulièrement notre agriculture, ou bien les restrictions imposées aux collectivités locales (qui au passage ne sont en rien responsables du déficit de l'Etat) et qui accéléreront la dégradation des solidarités et des services de proximité, il est de plus en plus difficile de rester optimiste.

Le SHVC, bien sûr, n'échappe pas à ces turbulences, alors que faire ? Résister, un classique en Cévennes ! Nous allons tout faire pour garder à notre syndicat sa capacité d'action au service du territoire et de ses habitants, persuadés que l'action locale et participative est une des clés pour résoudre, selon la formule désormais consacrée, les problèmes de fin de mois en même temps que les problèmes de fin du monde... en espérant qu'en haut lieu on prenne en compte l'exemple du local pour faire de meilleurs choix au niveau global !

Dans ce bulletin sont évoquées les avancées du projet d'autoconsommation collective citoyenne (CEVEnRGIE) d'énergie solaire et celles du projet « Treilles et Terrasses », deux projets importants et de longue haleine qui avancent bien; mais aussi l'avancée de la révision du plan de massif DFCI sur 50 communes cévenoles gardoises, plan qu'il faudra accorder avec celui qui va débiter sur la partie lozérienne du massif ainsi qu'avec un bout d'Ardèche, un travail qui s'impose au regard de l'aggravation du risque feux de forêt; mais encore les questions d'eau et de biodiversité via les contrats Natura 2000, et la préparation du « Petit festival du vivant »; la problématique des mobilités au travers du projet porté par le comité citoyen, lequel s'est vu attribuer le trophée 2024 du Parc National des Cévennes; le développement des actions de l'équipe de Biosphera, notamment en direction des scolaires (pas moins de 34 écoles du territoire impliquées cette année). Avec, il y a quelques jours, un nouvel outil au service des acteurs locaux, à savoir l'espace partagé « La Catiche » (du nom de l'habitat de la loutre) ouvert à l'étage de Biosphera.

Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue aux deux nouvelles communes qui vont rejoindre officiellement le SHVC au 1er janvier prochain pour la compétence MAB (Homme et Biosphère), à savoir Moissac-Vallée-Française et Gabriac, et à plusieurs autres pour la compétence DFCI côté Gard dans le courant 2025.

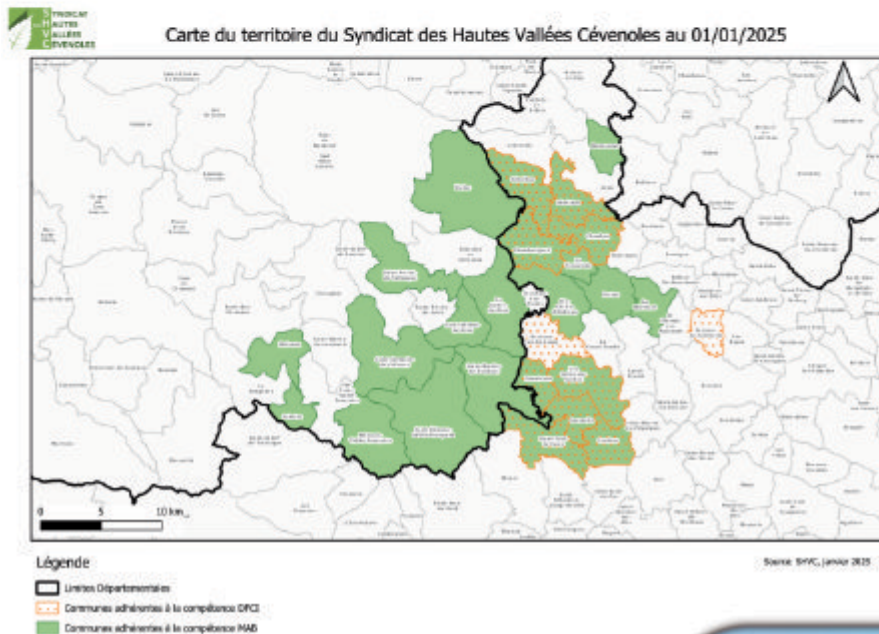
Yannick LOUCHE,
Président du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Vous pouvez nous retrouver sur
www.shvc.fr et **www.biosphera-cevennes.fr** ou sur les réseaux :



Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, une collectivité dynamique au service du territoire !

Au 1er janvier 2025, le SHVC accueillera 2 nouvelles communes : **Gabriac et Moissac-Vallée-Française** au titre de la compétence **MAB (Man and Biosphere)**. Cette extension de périmètre est le fruit d'un travail de qualité conduit depuis des années par l'équipe salariée du SHVC sous la responsabilité et le dynamisme des élus du SHVC.



Communes membres

Vialas, Saint-Privat-de-Vallongue, Soustelle, Le Collet-de-Dèze, Saint-Michel-de-Dèze, Saint-Germain-de-Calberte, Molezon, Génolhac, Saint-Martin-de-Boubaux, Bonnevaux, Cendras, Saint-Etienne-Vallée-Française, Sénéchas, Chambon, Chamborigaud, La Vernarède, Portes, Le Martinet, Sainte-Cécile-d'Andorge, Saint-Jean-de-Valériscle, Branoux-les-Taillades, Les Salles-du-Gardon, Lamelouze, Saint-Paul-la-Coste.

L'équipe du SHVC en visite en Hautes Cévennes

De gauche à droite et en haut (debout) :
Richter Jean-Luc, Schwartz Lucas (stagiaire), Ola Gloria, Staal Maëlle, Brès Emilie, Fustinoni Perrine, Barron Céline,
Lory Arnaud, Rodriguez Juan Pablo.
En bas (accroupis) :
Serain Annabelle, Cirillo Guilhaume, Pantel-Jouve Louisiane.



Le Petit Festival du Vivant : Un projet ambitieux pour 2026

Forts de notre expérience lors de la 1ère édition du petit Festival du Vivant, l'association Les écologistes de l'Euzière et le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles travaillons depuis des mois à la préparation d'une 2ème édition ! L'occasion pour nous de remercier Paul Guichard pour son appui cet été à l'élaboration d'une note d'intention afin de pouvoir mobiliser les partenaires et financeurs et créer un événement à la hauteur de nos ambitions : retisser nos liens au Vivant ! Nous espérons trouver des financements pour la préparation et l'organisation de ce Festival en 2025 afin de vous proposer un événement au printemps 2026 ! Vous pouvez retrouver des infos sur la 1ère édition sur le site internet du SHVC.

(Dans Ressources ► MAG Biosphère ► Juin 2023)

Déjà un an de travail et un premier projet récompensé !

Lancé à l'automne 2023, le Comité Citoyen regroupe une vingtaine de personnes actives qui réfléchissent, se forment, proposent, agissent sur différents sujets. Plusieurs travaux ont été engagés mais c'est le sujet des mobilités qui a fait émerger une première initiative récompensée par le Parc national des Cévennes !

Entretien avec Cédric Crouzy, membre du Comité Citoyen

Peux-tu nous dire pourquoi tu as rejoint le Comité Citoyen ?

J'ai 38 ans. Je travaille à l'AFPA qui est l'Agence de Formation Professionnelle pour Adultes, autour de la dynamique Tiers-lieux. Je suis installé en résidence principale à Cendras depuis un an, et en pied à terre depuis 6 ans. J'ai toujours voulu m'impliquer davantage sur ce territoire et dans la protection de l'environnement de manière générale. J'ai rejoint le Comité Citoyen pour être accompagné dans cette démarche-là, et aussi pour me sentir moins seul sur ces questions, pouvoir rejoindre un collectif pour partager mes espoirs et mes doutes.

Qu'est ce qui te motive au sein du Comité Citoyen ?

C'est la dimension conviviale. C'est stimulant de retrouver des gens, d'échanger sur différents sujets. Un truc important aussi, c'est de créer un réseau local d'acteurs, d'habitants, de citoyens qui veulent œuvrer à la protection de l'environnement.

Je suis notamment investi sur le thème des mobilités pour réfléchir aux moyens de se déplacer de manière globale, avec la question des distances dans un milieu rural où tout est plus espacé. Comment vivre dans ce territoire en ayant un impact moindre sur notre environnement au quotidien et dans le futur ?

Qu'aurais-tu à dire à des personnes qui hésitent à rejoindre le Comité Citoyen ?

De ne pas hésiter ! Ce n'est pas simple de passer la porte d'une entité, d'une institution quelle qu'elle soit. J'invite vraiment les gens à venir, ne serait-ce que par curiosité, quitte à ne pas revenir si ça ne les branche pas. Et même si ça ne les branche pas, il y aura toujours un truc à boire ou à grignoter à la fin. Il y aura toujours cette dimension conviviale, donc dans tous les cas, ça vaut le coup !

Le groupe récompensé par le Parc National des Cévennes

En septembre dernier, le Comité Citoyen s'est vu remettre le Trophée du Parc National des Cévennes pour un projet novateur autour des mobilités : le défi « **Une semaine sans ma voiture** » qui aura lieu au printemps 2025.

Alors que les transports représentent 46% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'Alès Agglomération**, la voiture individuelle est aujourd'hui indispensable au quotidien dans nos vallées. Fort de ce constat, le Comité Citoyen propose de relever le défi pour

débatte, se questionner et surtout expérimenter l'avenir de nos déplacements en Cévennes !

Le principe du défi est simple : s'inscrire sur une semaine et laisser sa voiture au garage pour tester d'autres manières de se déplacer au quotidien (vélo, covoiturage, stop, train, transports en commun, autopartage, véhicules intermédiaires, etc.).

Ce projet verra le jour avec l'appui financier du Parc National et avec l'aide technique de l'association IN'VD qui

**N'attendez plus !
Contactez Guillaume
pour nous rejoindre au
04.66.07.39.25. ou par
mail à biosphera@shvc.fr**

mettra à disposition des véhicules intermédiaires, c'est-à-dire des véhicules de moins de 600 kilos entre le vélo classique et la petite voiture. Le comité citoyen lancera dans les prochains mois un appel à candidature pour expérimenter ces nouveaux véhicules alternatifs. Si vous êtes curieux et volontaire, restez informés !

**Source Plan Climat Air Energie Territorial d'Alès Agglomération, 2023.



D'autres manières de s'impliquer, de se former

Depuis plus de dix ans, le Syndicat propose aux habitants de s'impliquer, d'apprendre de découvrir la nature qui nous entoure en développant des actions comme des journées de terrain avec des spécialistes, des week-ends thématiques... cette année encore, le Syndicat a lancé deux avis de recherche et propose des temps pour identifier des insectes. Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos connaissances !

Avis de recherche « Chauves-souris »

La découverte de nouveaux gîtes dans le patrimoine bâti est primordiale afin d'améliorer nos connaissances et d'assurer au mieux la préservation de ces espèces.

Si vous soupçonnez leur présence chez vous ou dans un bâtiment public, n'hésitez pas à nous contacter.

Les chauves-souris sont très sensibles

aux changements de milieu. Elles sont donc strictement protégées en France, il est donc formellement interdit de les déranger, capturer ou encore de détruire leur habitat. Si toutefois, elles vous créaient des nuisances, des solutions peuvent être trouvées, n'hésitez pas à nous contacter au 04.66.30.14.56.



AVIS DE RECHERCHE CHAUVES-SOURIS

QUAND NOUS CONTACTER ?

- Si vous avez des indices de chauves-souris chez vous (grottes, greniers, débarras, appentis, etc.)
- Si vous ne voyez pas de chauves-souris mais soupçonnez leur présence (exemples : présence de guano, de fientes, de urine, etc.)

Prenez les en photo (si possible) et indiquez leur localisation.

Si contactez-nous à : natura2000galeizen@hec.fr

Où par téléphone au 04 94 71 57 52



AVIS DE RECHERCHE

Les vieilles forêts des Hautes Vallées Cévenoles

Les « vieilles forêts » sont des milieux rares et précieux pour la biodiversité qui méritent une attention particulière.

Quelques indices pour les repérer :

- De très gros arbres (chêne « épicéa » 40cm)
- Des gros troncs sur pied ou jonchant le sol
- Présence de cavités dans les troncs
- Champignons polypores sur les troncs
- Présence de lianes ou gui
- Présence de guano

Pour plus d'informations et participer aux forêts, adressez-vous à nos locaux.

Si vous pouvez venir identifier une vieille forêt, prenez quelques photos, notez sa localisation (coordonnées GPS et adresse locale) : natura2000galeizen@hec.fr + tél. 04 66 30 14 56 ou 04 66 30 14 14

Apprenez-en plus sur les forêts en visitant notre site internet.

Avis de recherche « Vieilles forêts »

Cette année, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles en partenariat avec le Parc national des Cévennes, a lancé un avis de recherche concernant les vieilles forêts du territoire encore méconnues.

Nous faisons appel en priorité aux propriétaires forestiers privés et invitons les personnes à respecter ces derniers en ne rentrant pas sans accord préalable sur les parcelles.

L'objectif étant d'identifier et répertorier des forêts préservées où se trouvent de gros arbres, avec souvent des cavités, une présence conséquente de bois morts, ou encore de champignons polypores, lianes ou gui sur les troncs. Si vous avez connaissance de telles forêts, contactez-nous au 04.66.30.14.56.



A vos binos !

C'est accompagné de spécialistes que nous vous proposons de venir découvrir le travail d'identification d'insectes en laboratoire ! L'occasion d'échanger sur le métier, les projets d'études naturalistes sur le territoire, se former et participer activement à l'amélioration des connaissances.

C'est l'occasion pour nous de remercier tous ceux qui se sont déjà impliqués lors de ces journées!



Comment réduire notre facture énergétique ?

Avec l'hiver qui arrive, nous vous rappelons quelques gestes simples qui permettent de faire des économies substantielles dans votre logement. N'oubliez pas, dans la mesure de vos moyens, d'isoler votre logement en complément de ces gestes du quotidien, ou encore d'installer des panneaux photovoltaïques pour produire et consommer votre propre énergie !

J'économise l'énergie



Réglage du chauffage

- Température optimale : Réglez votre thermostat à 19° C dans les pièces à vivre et à 16° C dans les chambres. Baisser la température d'un degré peut réduire votre facture d'énergie de 7 %
- Programmation : Utilisez un thermostat programmable pour ajuster la température en fonction de vos horaires, permettant ainsi de réaliser jusqu'à 20 % d'économies.



Aération et entretien

- Aération régulière : Aérez vos pièces pendant environ 10 minutes par jour pour renouveler l'air sans trop refroidir l'espace. Cette aération est essentielle pour maintenir un air sain dans un logement.
- Entretien des radiateurs : Nettoyez régulièrement vos radiateurs pour garantir leur efficacité, car la poussière peut réduire leur performance.



Gestion du logement

- Fermez les portes : Gardez les portes des pièces non utilisées fermées pour éviter que la chaleur ne s'échappe.
- Isolation des fenêtres : Fermez volets et rideaux la nuit pour limiter les déperditions de chaleur, qui peuvent atteindre jusqu'à 60 % par les fenêtres.
- Exposition au soleil : Ouvrez rideaux et volets pendant la journée pour profiter de la chaleur naturelle du soleil.



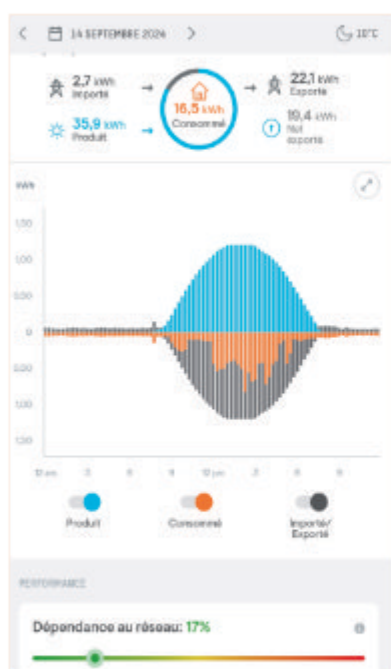
Eaux chaudes et appareils

- Ballon d'eau chaude : Programmez votre chauffe-eau pour fonctionner durant les heures creuses* et réglez sa température entre 50° C et 55° C pour limiter la consommation.
 - Appareils électroménagers : Privilégiez les heures creuses* pour leur utilisation afin de réduire les coûts. Si vous avez des panneaux photovoltaïques, utilisez les heures de production pour autoconsommer au maximum votre propre énergie.
- * Si vous avez un souscrit à un tarif heures pleines/heures creuses auprès de votre fournisseur d'électricité.



L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas !

Je produis de l'énergie



Exemple d'application de suivi de production photovoltaïque fournie avec les onduleurs. © SHVC

Si vous possédez une maison et que la toiture de celle-ci le permet, l'installation de panneaux photovoltaïques est une solution pour vous prémunir en partie des augmentations des prix de l'énergie.

Afin de produire suffisamment d'énergie pour vous assurer un retour sur investissement en moins de dix ans, votre toiture doit être orientée vers le sud (éventuellement aussi vers l'est ou l'ouest, mais avec un rendement plus faible). Votre charpente doit être saine et capable de supporter le poids des panneaux.

Le dimensionnement de votre installation conditionnera son prix. Il est inutile de surdimensionner et il vaut mieux s'adapter à votre consommation. En général, pour un particulier, il faut 3 kWc (kilowatt crête) de puissance pour deux personnes, 6 kWc pour une famille plus nombreuse et 9 kWc si vous avez de gros besoins en énergie électrique en journée (voiture électrique, machines-outils).

Les tarifs d'installation, hors subvention (voir l'article suivant), vont de 8 000 € (3 kWc) à 17 000 € (9 kWc) si vous passez par un installateur agréé RGE (qui permettra l'obtention de subventions).

Dans le tarif de cette installation, vous aurez les panneaux, le câblage électrique, le ou les onduleur(s) nécessaires pour convertir le courant afin que vous puissiez l'utiliser dans la maison et l'installation. Les installateurs s'occupent également des démarches auprès d'Enedis et d'EDF OA (pensez à la demander). Les panneaux sont généralement garantis pour 25 ans, de quoi largement rentabiliser votre centrale.

Pour des informations plus complètes sur le montant des aides et les aspects techniques à prendre en compte, rendez-vous sur notre site : <https://shvc.fr/energiepv/>

Photovoltaïque : Autoconsommation ou vente totale, que choisir ?

L'autoconsommation individuelle vous permettra de ne pas acheter d'énergie à un fournisseur, tant que vos panneaux produisent. Pour chaque kWh que vous autoconsomez, vous économisez donc autour de 25 cents. C'est de cette façon que vous allez amortir rapidement votre installation.

Le choix de l'autoconsommation vous donne accès à des aides de l'État dans le cadre du contrat d'obligation d'achat que vous allez signer avec EDF OA lors de l'installation effectuée par un installateur agréé RGE. La Région Occitanie va également donner des primes à votre

installateur afin que celles-ci diminuent votre facture. Le tarif bonifié de rachat de votre surplus de production constitue une troisième prime d'État.

Si vous ne pouvez pas autoconsommer sur votre bâtiment, par exemple sur un hangar de stockage, vous pouvez opter pour la vente totale de votre production. Dans ce cas vous n'aurez aucune aide financière à l'installation. Les tarifs de revente pour des installations de moins de 9kWc sont également moins élevés et rendent le retour sur investissement beaucoup plus long que l'autoconsommation individuelle.



Schéma simplifié de fonctionnement d'une installation en autoconsommation individuelle © SHVC

Actualité CEVENRGIE : Autoconsommation Collective et Citoyenne (ACC)

Le projet porte désormais le nom de « CEVENRGIE » et sera porté par la SAS Cévennes Durables qui assurera le rôle de personne morale organisatrice (PMO) de l'opération. Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles interviendra en appui technique et administratif grâce à un financement de la Région Occitanie.

Initié par la commune de Saint-Michel-de-Dèze, en partenariat avec la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère et la SAS Cévennes Durables, le projet d'Autoconsommation Collective et Citoyenne passe progressivement de sa phase d'émergence à sa phase de développement.

Le rôle des principaux intervenants est établi et 19 réunions publiques sur le territoire ont permis d'informer la population sur le projet. Nous allons désormais effectuer les démarches administratives et préparer les premières réunions de boucles avec les participants, producteurs et consommateurs, actionnaires de la SAS Cévennes Durables.

En parallèle, des études vont être menées dans les communes participantes pour identifier les sites propices à la

création de centrales photovoltaïques en toitures et rechercher des financements pour celles-ci.

Si vous êtes intéressés par ce projet et souhaitez devenir producteur et/ou consommateur de CEVENRGIE, merci de contacter M. Jean-Luc Richter, chargé de mission transition énergétique au SHVC : energie@shvc.fr – tél : 04 28 70 82 20

Consulter le dossier dans le précédent MAG avec ce QR Code :



Réunion publique sur l'ACC à Cendras au printemps 2024. © SHVC

L'actualité forestière

La forêt cévenole constitue un élément essentiel dans la préservation de nos paysages, dans la régulation du climat, dans la lutte contre l'érosion... Or, elle se trouve menacée par les effets du dérèglement climatique, notamment avec l'augmentation du risque incendie. Aussi, le territoire s'organise. Entre travaux de réparation des pistes DFCI et élaboration de stratégies locales, le programme de travail 2024 et 2025 est bien chargé ! Retour sur l'actualité.

Travaux DFCI

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a lancé le marché public des travaux de remise en état des pistes à vocation de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) sur les communes de Soustelle (P51, P11, P13), Saint-Paul-la-Coste (P15), Cendras (P60, P64, P51), les Salles-du-Gardon (P34), Branoux-les-Taillades (P1, P2, P43). Ces travaux ont

pu être engagés grâce au soutien financier de l'Europe, la Région et le Département du Gard, l'autofinancement étant lui apporté par les communes concernées. Ils ont été réalisés dans le 1^{er} semestre de 2024 par les entreprises Environnement Bois Energie (EBE) et Kubani respectivement pour les travaux de génie végétal et génie civil.

En parallèle, le Syndicat a déposé une nouvelle demande de subvention pour engager des travaux sur de nouveaux ouvrages. Plus de 210 000 € viennent d'être attribués au Syndicat pour les pistes A175, P3, P6, P11 et P14.

Les stratégies locales : PDPFCI et PDM

Le Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI) est un document d'approche générale de la problématique feux de forêt à l'échelle départementale. Le PDPFCI gardois venant d'être validé pour les 10 prochaines années (2024-2034). Les PDPFCI de la Lozère (2014-2023) et de l'Ardèche (2015-2025) sont en cours de révision. Celui de la Lozère a été prorogé par arrêté préfectoral jusqu'en 2025.

Les PDM sont des déclinaisons à l'échelle du massif du PDPFCI.

Le Plan de massif est un document de planification relatif à l'aménagement d'un massif forestier en vue de prévenir et de lutter contre les incendies.

Le Plan de massif Pin maritime concerne le territoire de 50 communes, allant des communes de Saint-Jean-du-Gard (au Sud) à Malons-et-Elze (au Nord). L'actuel Plan de massif Pin maritime date de 2008. Le projet de révision du Plan de massif Pin maritime est porté par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles depuis l'année dernière, jusqu'en décembre 2025. Le projet se déroule bien avec la réalisation de 3 réunions du comité de pilotage en septembre 2023, en mars et novembre 2024 ; d'une réunion d'assemblée générale en janvier 2024 et de 3 réunions territoriales en septembre 2024. Des réunions ouvertes au public sont prévues en 2025.



Actualités des chartes forestières du territoire

Les plans d'actions des chartes forestières du territoire (CFT) portées par le Pays Cévennes (Gard) et le PETR Sud Lozère (Lozère) ont été réactualisés pour les trois prochaines années, soit de 2024-2027. Le Syndicat des Hautes

Vallées Cévenoles porte 3 actions dans ces plans d'actions :

- La mise en place d'études préalables au développement d'une micro-filière sur le tannin de châtaignier ;

- La gestion forestière du pin de Salzmann sur les sites Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet et la vallée du Galeizon ;

- La sensibilisation autour des « vieilles forêts » (cf. article page 5).



Treille de Concord au goût de fruits des bois

DOSSIER : AGRICULTURE

Treilles & Terrasses

Ce projet est né de discussions entre le SHVC et plusieurs acteurs du monde agricole : agriculteurs et porteurs de projets, organisme de défense et de gestion de vignerons, association de défense de la biodiversité fruitière, bureau d'études spécialisé en agroforesterie... mais aussi de discussions avec les acteurs du monde de l'eau et des terrasses : syndicats de bassin versant, hydrologue, alliance internationale des paysages en terrasses, école de la pierre sèche. Tous souhaitent maintenir l'agriculture en Cévennes malgré de fortes contraintes : ce programme se veut une contribution pour expérimenter, partager, aider une agriculture respectueuse de la biosphère.



Visite d'une parcelle de vignes en treille en Lozère



Treilles, légumes et aromatiques partagent une même terrasse dans une ferme collective

Une agriculture qui doit sans cesse s'adapter aux contraintes du milieu et du marché

L'agriculture en France est fortement subventionnée grâce au budget principal de l'Union Européenne : la Politique Agricole Commune (PAC). En France, ce sont plus de neuf milliards d'euros qui sont versés annuellement au secteur agricole. Nous sommes, de loin, le premier pays bénéficiaire. Or, pour des raisons historiques de construction d'une politique de soutien à la production de nourriture supposément à bas coûts pour le consommateur*, ces subventions sont majoritairement distribuées en fonction de la surface agricole utile, incitant les exploitations à grossir, à simplifier leur système et à s'équiper en machines agricoles pour assumer la mise en culture des terres. Cette orientation politique a dans un premier temps bénéficié à des régions où les conditions du milieu étaient compatibles avec cette simplification. Mais en Cévennes où était pratiquée une agriculture de moyenne montagne, sur des terrains pentus non mécanisables, et avec des conditions climatiques exigeantes, le soutien n'était pas suffisant pour concurrencer les exploitations de la plaine. Les cévenols ont peu à peu abandonné leurs activités agricoles, les friches ont gagné du terrain, les terres

ont été enforestées pour des secteurs jugés plus rentables tels que la mine. La diminution de l'emploi agricole a alors entraîné des modifications sociodémographiques (exode rural, logement saisonnier, déclin des services publics...) et paysagers (fermeture des milieux, dégradation des terrasses, risque incendie accru...) qu'il convient de corriger en y intégrant de nouveaux enjeux.

Toutefois, l'agriculture reste un secteur économique majeur sur notre territoire rural.

En France, en 2021, alors que le taux d'emploi agricole était de 2%, il était de 18% sur la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère.

De nombreux néopaysans cherchent à s'installer en Cévennes avec des projets agricoles ayant intégré les enjeux environnementaux contemporains, avec pour frein principal l'accès au foncier et de plus en plus, la question de la ressource en eau. En effet, potentiellement destructrice à l'automne sur des sols morts quand elle pleut abondamment, l'eau vient à manquer l'été en Cévennes sur des terres où l'augmenta-

tion de la température moyenne est la plus forte pour le département du Gard (+2.1°C en 2050 d'après l'étude Eau et Climat de l'Agence de l'Eau RMC). La production se trouve alors menacée de baisses de rendements dans le meilleur des cas, et d'interdiction d'irriguer dans le pire des cas, amenant à l'arrêt de la production. Diversifier les productions et adapter les pratiques semblent alors indispensables pour assurer une production viable pour l'exploitation dans un contexte de changement climatique très marqué.

C'est avec toutes ces considérations que le projet Treilles & Terrasses cherche à expérimenter, sur six sites en Cévennes dont la plupart sont d'anciennes terres agricoles abandonnées puis remises en valeur par une nouvelle génération de paysans, d'autres manières de produire tout en soutenant de nouvelles installations.

*Les coûts cachés du système agro-industriel sont en réalité bien supérieurs pour le contribuable : dépollution des eaux, traitement des maladies, exonérations fiscales... Voir les études du Basic (Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif)

Des treilles pour faire de l'ombre

Les treilles sont des pergolas végétales. Il s'agit de faire pousser une plante, généralement une liane, sur une structure en bois ou en métal afin de créer une toiture végétale.

On trouve des treilles ornementales qui font de l'ombrage au-dessus des terrasses des maisons ou des chemins (glycine, bignone, vignes-vierges...), mais également des treilles pour la production agricole : kiwis, haricots, courges... Bien souvent, il s'agit de treilles de vigne. Il y a plusieurs intérêts à cette pratique :

Mise hors de portée des prédateurs : sangliers ou blaireaux ne peuvent pas atteindre les grappes en hauteur, tout comme les animaux domestiques tels que les moutons qui peuvent pâturer la vigne sans l'abîmer ;

Protection contre les aléas climatiques : Les grains de raisins sont davantage protégés par le feuillage des coups de soleil et de la grêle ;

Etat sanitaire préservé : les grappes, suspendues sous la toiture végétale, bénéficient des courants d'air qui limitent le développement des maladies appréciant l'humidité ;

Compétition à la lumière atténuée : la plante en hauteur n'est pas

gênée dans l'accès à la lumière par les herbes basses qui ont moins besoin d'être contrôlées ;

Respect de la physiologie : la culture en treille permet de laisser s'exprimer la vigueur végétative de certaines variétés, en particulier les variétés non greffées ;

Compétition au sol réduite : cultivé en treille, un seul pied de vigne peut couvrir 20 m² tout en n'occupant qu'un petit espace au sol, ce qui permet de cultiver d'autres plantes ;

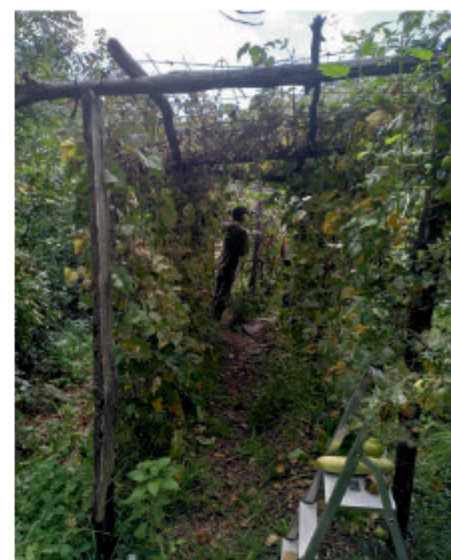
Ergonomie et esthétique : selon les préférences de chacun !

En Cévennes, les treilles font partie du patrimoine agricole. Les raisins servaient essentiellement à faire du vin pour la famille.

On cultivait la vigne sur des treilles de châtaignier adossées aux maisons, aux terrasses ou bancels, au-dessus de certaines cultures ou des passe-pieds – les chemins dans les jardins maraîchers – pour économiser de l'espace et faire de l'ombre. Les poteaux étaient souvent

réalisés en bouscasses (des rejets de châtaigniers non greffés) coupés en fin d'année, brûlés au pied pour éviter leur pourriture puis plantés dans le sol ou suspendus à des bancels grâce à d'astucieuses pierres trouées intégrées au mur de soutènement en pierres sèches.

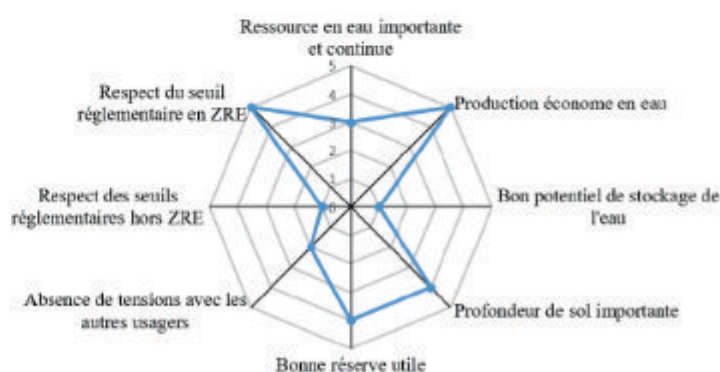
Aujourd'hui, certains vigneron réhabilitent la culture en treille, mais également certains maraîchers pour l'ombrage ainsi apporté sur les cultures.



Treille de haricots

Diagnostic de la ressource en eau pour une installation agricole

Lucas Schwartz, en stage sur le programme Treilles & Terrasses avec le SHVC et le CNRS, a élaboré un protocole pour évaluer les ressources et besoins en eau d'un projet agricole en production végétale en terrasses en Cévennes, avec comme terrain d'étude le site des Calquières à Saint-Germain-de-Calberte. L'approche simple, multidisciplinaire, doit permettre à un agriculteur ou à un technicien de juger si un projet est envisageable d'un point de vue de la disponibilité en eau réelle et de la législation. Si votre commune souhaite valoriser de nouvelles terres, le protocole y est applicable !



Et des terrasses pour faire le sol

Les terrasses, ou « faïsses », « bancels », « restanques »... consistent en l'aménagement d'une pente pour obtenir des surfaces planes cultivables : faire d'un toboggan un escalier.

En plus de la création de murets de soutènement avec le matériau trouvé sur place (en Cévennes, schiste, granit ou calcaire), les terrasses sont assorties d'un patrimoine hydraulique pour canaliser, stocker l'eau et irriguer de façon gravitaire. Datant au moins du Moyen-Âge, ce travail colossal avait donc plusieurs intérêts : obtenir des terres planes cultivables et moins caillouteuses, maintenir le sol en limitant l'érosion, gérer l'eau manquante l'été et trop abondante l'automne. Probablement bâties jusqu'à la fin du XIXe siècle, au pic de la population et de l'agroécologie, les terrasses ont peu à peu été abandonnées avec la « modernisation » de l'agriculture. Sans entretien, beaucoup se sont effondrées. D'autres se maintiennent grâce à des productions agricoles bien valorisées qui l'exigent sur leur cahier des charges : l'oignon doux



Vignes en terrasses

des Cévennes ou l'appellation du vin « côte rôtie » au sud de Lyon par exemple. Sur le secteur des hautes vallées cévenoles, dynamique sur les initiations pierres sèches grâce à l'école de l'Espinasson, des agriculteurs entretiennent encore leurs terres en terrasses en visant une valorisation maximale de leur production végétale grâce à la transformation : vin et jus de qualité, préparations à base de châtaignes, de légumes...

Dès lors, si l'on veut développer la production locale en Cévennes, il faut nécessairement réhabiliter la culture en terrasses qui représente une grande part des terres agricoles, à condition d'accompagner les agriculteurs dans l'accès au foncier, à l'eau, et dans l'adaptation de leurs pratiques.

La filière vitivinicole en difficulté...



La vigne est une plante grimpante des régions tempérées. On cultive le genre *Vitis* pour produire raisins de table, vins et autres produits à base de raisins partout dans le monde. Les variétés de *Vitis* sont appelées « cépages ». L'ampélographie est la science qui les décrit. D'abord installé en Europe, le vignoble s'est étendu à toutes les régions du monde. En France, on trouve de la vigne dans la plupart des régions. Elle est particulièrement présente en Languedoc. Dans le Gard, la moitié des exploitations agricoles sont viticoles. Au sein de l'agglomération

d'Alès, les viticulteurs sont les plus âgés des exploitants.

Mais la transmission de leur exploitation est loin d'être assurée : outre les besoins en irrigation grandissants mais non garantis, les risques accrus d'échaudage ou de grêle, l'appauvrissement génétique et l'appauvrissement des sols issus de pratiques aujourd'hui contestées, et la difficulté à embaucher des travailleurs saisonniers acceptant un trop maigre salaire, le marché du vin est en crise.

Anciennement boisson quotidienne accompagnant les repas, le vin est désormais bu pour des plaisirs occasionnels, en France ou à l'export. S'il en a les moyens, le consommateur est prêt à y mettre le prix, ce qui fait que le vin de qualité s'en sort mieux que le vin bas de

gamme. Globalement, la surproduction tirant les prix vers le bas, l'arrachage est à nouveau subventionné pour réduire la taille du vignoble et limiter la production, ce qui pousse les caves coopératives à faire évoluer leur modèle économique. Certaines appellations font le choix de miser sur les labels de qualité environnementale. C'est le cas de l'IGP Vin des Cévennes qui prévoit un vignoble exclusivement labélisé bio, Terravitis ou HVE* d'ici 2027.

*« Haute Valeur Environnementale ». Ce label est néanmoins décrié car il ne garantit pas réellement de bénéfice environnemental.



Treille en Cévennes

...Mais le vin cévenol n'a pas dit son dernier mot !

En plus de son engagement environnemental, l'IGP des Cévennes a d'autres projets pour l'avenir de son appellation. Tout d'abord, l'extension de son aire d'appellation au sud Lozère pour la production et la vinification et au sud Ardèche pour la vinification, l'idée étant d'intégrer ou de (re)planter de nouvelles petites parcelles d'altitude qui ne viendront pas augmenter démesurément les surfaces qui sont de toute façon contrôlées par des droits de plantation. Ensuite, dans la continuité de cette extension basée sur un patrimoine vitivinicole encore présent, l'IGP souhaite intégrer de nouveaux cépages dans le

cadre de son « Observatoire des cépages cévenols », notamment les six cépages interdits que sont le Noah, Clinton, Isabelle, Herbemont, Othello et Jacquez. Pour cela, l'IGP mise sur :

- L'étude des archives de l'INRAE pour retrouver les qualités œnologiques de ces cépages oubliés
- Des microvinifications en laboratoire pour améliorer les pratiques à la cave
- Des procédures « VATE » (étude des Valeurs Agronomiques Technologiques et Environnementales) pour inscrire certains cépages au catalogue officiel des vins, autorisant leur vinification
- Un travail législatif pour comprendre

comment planter ces cépages et les commercialiser légalement

- Du lobby auprès de la profession viticole et des consommateurs pour démontrer l'intérêt de ces cépages et obtenir une dérogation à titre expérimental de la commercialisation des vins issus de ces cépages sur l'aire d'appellation de l'IGP.

Ces actions sont mises en relation avec le projet Treilles & Terrasses. Un financement de la fondation Carasso, obtenu conjointement, permet de les mener à bien jusqu'en 2026.

Histoires de (cépages) résistants

En Europe, l'espèce principale de vigne cultivée est *Vitis vinifera*. Or, cette espèce est sensible au mildiou et à l'oïdium, deux maladies cryptogamiques. Pour lutter contre, des vignes européennes ont été hybridées avec des vignes américaines (*V. lambrusca*, *V. riparia*) résistantes à ces maladies venues de leur continent. Ces vignes ont été plantées en France et notamment en Cévennes il y a plus d'un siècle. Robustes, sur schiste elles ne nécessitent ni greffage, ni traitement ce qui satisfaisait les paysans pour l'élaboration du vin domestique. Or, dans un con-

texte de surproduction viticole, six cépages furent interdits en France fin 1934, accusés d'être mauvais et de rendre fou. Aujourd'hui, certains vignerons veulent les réhabiliter car ils présentent plusieurs avantages : résistance aux maladies, au phylloxera (un parasite qui s'attaque aux racines), au gel, compatibles avec la culture en treille et biologique, avec une plus faible teneur en alcool et une saveur marquée de fruits des bois, ainsi qu'un bon potentiel narratif pour la commercialisation... Outre le vin, certaines variétés comme l'Isabelle, le Noah, le Concord sont



Lauréats du concours de vins de la foire des cépages patrimoniaux de 2024

appréciées en raisins de table, en jus, en confiture, etc. Pour toutes ces raisons, le SHVC, l'IGP des Cévennes et l'association Fruits oubliés réseau se sont associés pour défendre la réautorisation de ces cépages (comme c'est le cas en Autriche), à travers un manifeste et des actions de sensibilisation telle que la foire des cépages patrimoniaux de Sainte-Croix-Vallée-Française.



Visite guidée autour de la pierre sèche



Chantier treille en métal et acacia

Les réalisations du projet Treilles & Terrasses en 2024

En 2023, six sites pilotes ont été sélectionnés pour l'expérimentation qui aura lieu sur plusieurs années. Grâce à des financements du Feader (fonds européens pour le développement rural, avec le soutien de la Région, du Gard, de la Lozère), de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de la fondation Carasso et du Parc National des Cévennes, nous avons pu aménager une partie des sites en 2024.

Sur des terrasses déjà défrichées, une treille en châtaignier et une treille en acacia et métal ont été installées lors de deux journées d'initiation bois et soudure pour les agriculteurs et porteurs de projets intéressés. Clôtures, système d'irrigation et plants ont permis de mettre en culture une partie de ces terrasses. Une treille sera plantée en Baco noir cet hiver par-dessus de futures cultures de printemps, tandis que l'autre accueille une grande variété de vignes résistantes, anciennes et nouvelles, au-dessus de framboisiers souffrants l'été. D'autres terrasses anciennement cultivées puis recolonisées par pins et chênes nécessitent des travaux de bûcheronnage et d'aménagements plus conséquents en automne et hiver, pendant le repos végétatif. Ils seront achevés d'ici la fin de l'année.

Des capteurs et compteurs d'eau ont été installés par le bureau d'études Agrooft sur un site où les treilles sont déjà conséquentes pour mesurer différents paramètres autour de la ressource en eau : pluviométrie et irrigation, humidité de l'air, du sol, température...

Dans le cadre de son stage, Lucas a fait un état des lieux de chaque site d'un point de vue de la ressource en eau. Le reste du matériel expérimental sera installé sur les autres sites une fois les aménagements terminés, après l'hiver.

Enfin, différentes journées techniques et de sensibilisation ont été organisées en plus des chantiers collectifs. Une visite de sites en treilles et dégustation des vins issus de ces treilles gardoises et lozériennes a été proposée à une vingtaine de participants. Une journée autour de la pierre sèche à Vialas, avec démon-

stration de restauration de murets, inventaire botanique sur pierre sèche, visite patrimoniale de l'œuvre d'un bâtisseur et conférence sur les atouts écologiques de cet artisanat a regroupé une cinquantaine de participants.

Pour finir, la 2^e foire des cépages patrimoniaux a rassemblé de nombreux curieux et passionnés par les cépages résistants, avec une édition abordant la question de l'eau et du changement climatique grâce aux expériences ardéchoises et capverdiennes des intervenants. Le manifeste des vignes en résistance écrit au cours de l'année a aussi été diffusé à cette occasion. Rendez-vous l'année prochaine pour une 3^e édition, toujours organisée par De Valats en Pélardons, Fruits oubliés réseau, l'IGP des Cévennes et le Syndicat des hautes vallées cévenoles.

Les perspectives du programme en 2025

L'installation des sites devrait être terminée d'ici le mois d'avril pour démarrer la saison de production au mieux. De nouvelles données seront acquises : quel ombrage, quelle humidité sous la treille ? L'année sera-t-elle aussi pluvieuse que 2024 ? Les rendements seront-ils meilleurs ou moins bons au soleil ? A terme, ces données seront cumulées, analysées et partagées lors de journées collectives et dans des documents à diffuser au plus grand nombre.

En attendant, d'autres moyens de communiquer et sensibiliser sont prévus.

Tout d'abord, grâce au soutien du Parc National des Cévennes dans le cadre de son plan châtaigneraie, nous allons produire une vidéo tutoriel pour monter une treille en châtaignier, associée à une fiche technique : matériaux et équipements nécessaires, dimensionnement de la treille, installation.

Ensuite, une exposition autour du programme Treilles & Terrasses sera réalisée pour l'exposer à Biosphera pour la saison agriculture et alimentation de 2026 puis lors d'événements grand public. En attendant, d'autres événements rythmeront l'année : conférence sur la

biodiversité cultivée, journée taille de la vigne en treille, foire des cépages patrimoniaux... le programme est en cours de construction ! Ces moments d'échanges seront l'occasion de diffuser le manifeste des vignes en résistance, porté par l'IGP Cévennes, Fruits oubliés réseau et le SHVC, demandant une dérogation permettant la commercialisation des vins « interdits » à titre expérimental sur le secteur cévenol. Cette demande est accompagnée d'actions portées par l'IGP en lien avec le programme Treilles & Terrasses. En projet, nous envisageons de planter des conservatoires de cépages locaux dans le cadre de l'Observatoire des cépages cévenols de l'IGP, tels qu'ils

peuvent exister chez des particuliers en Cévennes, en lien avec l'association Fruits oubliés réseau.

Enfin, l'outil diagnostic sur la ressource en eau réalisé par Lucas Schwartz en stage sur le programme en 2024 pourra être mobilisé sur des terrains à potentiel agricole, selon la demande, en lien avec les communes, les animateurs fonciers du territoire, les agriculteurs et agricultrices directement. Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de la fondation Carasso et du Parc National des Cévennes.



Conservatoire de cépages dans le Gard (photo J. Villaret)

On s'engraine ! toujours à Saint-Etienne-Vallée-Française

Avec le foyer rural Le Ginestel et Fruits oubliés et biodiversité, le SHVC a participé à l'organisation de la journée du samedi 23 novembre à Saint-Etienne-Vallée-Française baptisée « On s'engraine ! » sur le thème du soin à la châtaigneraie. Le SHVC a invité Hélène Fulcrand, directrice de recherche à INRAE, qui a abordé la valorisation des tannins du châtaignier, et Jean-Michel Boissier, consultant formateur, qui est intervenu sur le fonctionnement de l'arbre (en particulier du châtaignier) et l'impact du changement climatique. Pour finir le weekend, le dimanche était destiné au traditionnel marché aux plants de la Sainte-Catherine, pour vous aussi planter chez vous des fruitiers !



Interview de Samuel Bouchet et Marta Mezzino : Projet « coup de coeur » du Trophée PNC 2024

Quelle est l'origine du projet ?

Nous avons acheté ce coin de terre en Galeison, les Ouches, il y a 20 ans. En 2010 nous nous sommes engagés auprès de Panayotis Manikis, un disciple direct de Masanobu Fukuoka, le père de l'Agriculture Naturelle. Et lorsque nous sommes rentrés en France nous avons commencé à mettre en œuvre sur nos terres ce que nous avons appris en Grèce.

Qui êtes-vous ?

Nous sommes un couple qui vivons sur place passionnés de plantes et engagés dans des activités très variées : musique, danse, auto-construction, artisanat, herboristerie, accompagnement aux femmes.

En quoi, selon vous, nos liens avec le Vivant seraient un gage pour l'avenir de nos sociétés, de notre civilisation ?

En reconnaissant l'intelligence inhérente au Vivant, nous pouvons commencer à coopérer avec lui pour créer de la vraie richesse, à cocréer avec lui pour aller vers plus d'abondance, à reconnaître

l'importance essentielle du partage avec tous les autres habitants des écosystèmes que nous habitons... C'est cette approche de dialogue que nous cultivons dans notre projet d'Oasis des Ouches.

Quelles sont les grandes étapes de votre projet ?

La première chose est de retrouver des façons de créer et d'entretenir la fertilité de nos sols. En s'inspirant de la vision de nos prédécesseurs bien sûr, et surtout en réinventant avec les modalités et réalités qui sont les nôtres aujourd'hui.

Tout d'abord, il s'agit de retrouver une gestion de l'eau qui soit saine, respectueuse et vertueuse. Et l'autre aspect de notre action est de réfléchir à la façon dont nous pouvons cultiver en densité sur ces terres.

Qui peut (ou comment) s'impliquer dans ce projet ?

Nous avons besoin de coups de main régulièrement. Toute personne qui résonne avec nos valeurs et élans et qui a envie de s'engager avec nous est la bienvenue.



Comment suivre ce projet ?

Nous essayons de tenir à jour notre page Facebook « Oasis des Ouches » sur laquelle nous donnons les rendez-vous à venir.

Sinon, on peut tout simplement nous appeler au 06.62.18.66.25 ou nous écrire un mail à sam.bouchet48@gmail.com

Retrouvez l'interview en intégralité sur notre site internet dans Ressources puis Mag Biosphère ou en flashant ce QRCode.



Azuré du serpolet © C. Soustelle



Grand rhinolophe © A. Lory



RAPPEL : Dernière année pour signer des MAEC pour les agriculteurs

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles anime dans le cadre du dispositif Natura 2000 un PAEC (Programme Agro-Environnemental et Climatique) depuis 2024 afin de mettre en place pour les agriculteurs du territoire des mesures spécifiques en faveur de la biodiversité sur cinq ans à compter du début de la contractualisation.

L'année 2025 sera ainsi la dernière année pour envisager de contractualiser des parcelles susceptibles de pouvoir être concernées par ces mesures. Une forma-

tion pour les agriculteurs ayant contractualisé en 2024 sera dispensée dans l'année à venir en partenariat avec les chambres d'agriculture des départements du Gard et de la Lozère. Une date sera communiquée prochainement.

Concernant les contrats, il reste à ce jour un tiers du budget disponible pour la campagne 2025.

Afin donc de profiter de ces aides, ne tardez pas ! Contactez nous au 04.66.30.14.56.

Programme d'animation :

Un début d'année 2025 aux couleurs de l'agriculture

La programmation Agriculture & Alimentation a désormais lieu l'hiver, de janvier à mars inclus. Auparavant en automne, le début de la période était inapproprié car en plein dans la saison des châtaignes, fruits, vignes... Difficile alors de toucher un public agricole ! On a donc interverti les saisons Energie & Climat et Agriculture & Alimentation.

Cette année, plusieurs chantiers collectifs pour se former sont programmés : installation de treilles en châtaignier, taille de la vigne en treille, pierres sèches sur des terres agricoles.

Pour ce dernier, il s'agit d'une sensibilisation sur cinq jours destinée aux agriculteurs, agricultrices et porteurs, porteuses de projet agricole, pour acquérir les bases de la restauration de murets qui pourront servir sur les parcelles qu'ils et elles exploitent.



Parement réalisé lors d'un chantier école pierre sèche

La journée collective taille de la vigne est également destinée en priorité aux personnes cultivant la vigne, à titre professionnel ou amateur. Cette journée précèdera une soirée conférence et dégustation de vins résistants à Saint-Etienne-Vallée-Française qui permettra de présenter les microvinifications de l'IGP et le manifeste.

Hors programmation Treilles & Terrasses, nous proposerons plusieurs ateliers avec le Centre Socio Culturel Lucie Aubrac et le CPIE du Gard et leur projet « cuistots solaires » : atelier cuisine avec cuiseur solaire et marmite norvégienne (après l'avoir fabriqué lors de la saison Energie & Climat), sortie plantes sauvages comestibles, visite d'une exploitation agricole de la vallée.

Nous proposerons également la 3^e édition du rallye en autostop en Cévennes sur le thème de l'alimentation, avec le CPIE du Gard et Ingénieurs sans frontières de l'Ecole des Mines d'Alès.

Inscrivez-vous en binôme, répondez aux quizz, participez aux activités proposées tout au long de la course pour gagner des points et arrivez parmi les premiers à destination pour tenter de gagner la course !

Enfin, Biosphera accueillera une exposition de l'association « Paroles de paysans » sur l'agriculture en collectif : « La voie-x du collectif » qui aborde en images et en sons ce que sont les formes d'agriculture collectives en France (avec

un exemple en Cévennes gardoises). En effet, en plus des panneaux d'exposition, vous pourrez écouter sur une borne audio des podcasts réalisés par l'association qui traitent de structuration de projet collectif, d'habitat partagé, de gouvernance collective... A retrouver en ligne si vous voulez approfondir le sujet, ou aux horaires d'ouverture de Biosphera qui vous ouvrira ses portes un samedi par mois avec des activités associées : jeux de société sur l'environnement, atelier vannerie sauvage, etc.

D'autres animations seront proposée sur le territoire comme le spectacle de clown « Mangez-en tous » à Vialas. Retrouvez toutes les infos dans la nouvelle plaquette de la programmation, sous un nouveau format, plus lisible !



Le centre d'interprétation a encore fait le plein en 2024

Ouvert du mercredi au vendredi, et régulièrement en soirée ou le weekend pour des événements, Biosphera a encore vécu une année riche ! Cette année, ce sont près de 1500 visiteurs et visiteuses qui ont franchi la porte de Biosphera, sans compter les 19 classes qui ont profité d'animations scolaires. Des chiffres en constante augmentation et dont nous nous félicitons ! Retour sur quelques temps forts de l'année 2024.

- En janvier, le concert « Natur'Arts » a fait appel à nos cinq sens. Musique, photos, danse, expériences sensorielles et gustatives étaient au programme.

- Le 1^{er} mars, une rencontre avec le réseau ECLR Occitanie autour des énergies renouvelables.

- Le 13 avril dernier, la journée « Raconte-moi des salades » avec les Ecologistes de l'Euzière, à la découverte des plantes sauvages comestibles.

- La projection du film « A l'abri des activités humaines » autour des forêts en libre évolution, en présence du réalisateur Gwarr Greff.

- La projection du film « Virage vers le futur » le 5 octobre, suivi d'un débat sur l'avenir de nos mobilités.

- Une journée dédiée à l'habitat et à la rénovation le 16 novembre dernier.

- Plusieurs journées d'identification d'insectes odonates.

Sans oublier des ouvertures exceptionnelles pour célébrer la Fête de la Nature puis de la Forêt, ou encore les Journées Européennes du Patrimoine !



Les nouveautés 2024

Depuis le début de l'année, des visites guidées sont organisées les troisièmes mercredis de chaque mois à 14h30. Gratuites et tout public, ces visites rencontrent un beau succès depuis leur lancement. Elles permettent d'explorer le musée d'un œil nouveau et d'échanger avec l'équipe de Biosphera ! Prochaines dates : mercredis 18 décembre, 15 janvier et 18 février.

En parallèle, les animatrices de Biosphera ont travaillé à un livret de visite pour les enfants, utilisable lors des visites en autonomie avec leurs parents.

Jeux, coloriages et autres activités permettent de découvrir l'exposition autrement !



Le Programme des 4 saisons en 2024 : près de 2 000 participants !

Si Biosphera a accueilli de nombreux événements, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a surtout été présent sur le territoire tout au long de l'année. Conférences, projections, journées évé-

nements, sorties-nature, réunions publiques, visites de sites ont rythmé l'année sur 26 communes. Au total, ce sont 70 événements qui ont été proposés par le SHVC et ses partenaires.

En mars, nous recevons Serge Zaka à l'IMT Mines Alès pour une conférence sur les évolutions climatiques des paysages et de l'agriculture cévenole. 300 personnes étaient réunies à cette occasion.

En mai, une journée autour de la pierre sèche à Vialas a abordé les enjeux paysagers, agricoles et écologiques associés à

ces constructions.

Tout l'été, des sorties sur les traces du castor et des projections avec CINECO !



Une année scolaire pleine de richesses

Pour cette année scolaire, les projets déjà envisagés avec les 24 établissements scolaires qui nous ont sollicités sont à nouveau riches et variés.

L'eau, les oiseaux, les chauves-souris, les énergies, le développement durable, les pollinisateurs, les déchets ou encore les castors seront abordés avec les enfants du territoire au travers de la formule « Un jour à Biosphera » ou lors d'un projet pédagogique de plusieurs séances au sein des établissements.



L'occasion d'en apprendre plus sur l'environnement qui nous entoure afin d'en prendre soin. Retrouvez notre offre pédagogique sur le site de Biosphera : biosphera-cevennes.fr



Graine de Rivières Sauvages



Nous participons au programme "Graine de Rivières Sauvages" encore cette année ! Après la création d'un podcast sur les Rivières Sauvages l'année dernière, nous participons cette année à la création d'un recueil de poèmes et illustrations en cyanotype avec l'école de Malataverne et de Vialas.

« Les Petits Loutrons » repartent à l'aventure



C'est une nouvelle année qui commence bien avec le club nature. L'équipe est au complet et bien motivée à relever de nouveaux défis nature.

Pour rappel, le club participe à la campagne « 50 défis pour devenir protecteur et protectrice de la nature » initiée par la Fédération Connaître et Protéger la Nature.

Les petits loutrons ont gravi les deux premiers niveaux et visent désormais le troisième palier « Naturalistes de dingue ! ».



Biosphera est ouvert les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, entrée libre et gratuite.

Visite guidée tous les troisièmes mercredis du mois à 14h30.

Fermeture annuelle du 23 décembre 2024 au 1er janvier 2025 inclus.

Retrouvez plus d'informations et notre programmation sur le site de Biosphera : www.biosphera-cevennes.fr

NOUVEAUTE ! LA CATICHE

Situé aux portes des Cévennes, à Cendras, à l'étage de Biosphera, la Catiche est un espace de travail partagé ouvert aux entreprises, aux associations, aux collectivités et plus généralement aux acteurs de territoire œuvrant dans les vallées cévenoles.

Développé dans une démarche écoresponsable, ce lieu a vocation à rassembler les savoir-faire et compétences, à encourager les projets et initiatives locales dans le respect de l'être humain et de la nature.

5 postes de travail individuels

Accès wifi inclus

Cuisine partagée

Visioconférence (option sous réserve de privatisation de l'espace.)

Impressions - Scanner - Photocopies (option supplémentaire)

Accès PMR

Parking gratuit

TARIFS

2 créneaux = 10€

10 créneaux = 35€

40 créneaux = 125€

120 créneaux = 300€

Il existe 3 créneaux de réservation par jour :
7h-12h, 12h-17h et 17h-22h.

Plus d'informations auprès de Biosphera :

www.biosphera-cevennes.fr - biosphera@shvc.fr - 04 66 07 39 25

Réservez vite votre bureau !



La catiche est une cavité souterraine où se cachent les loutres au bord des cours d'eau, un petit clin d'œil à notre mascotte Gaston le Loutron !



En Hautes Vallées Cévenoles 35€

Ce livre de 260 pages est l'œuvre d'un collectif local : près de 90 personnes du territoire ont contribué à sa réalisation (textes et illustrations), orchestré par Yannick Louche, Président du Syndicat. Un DVD, un CD, un livret de recettes et une carte viennent compléter cet ouvrage.

Atlas de la flore patrimoniale du Galeizon 20€

Cet atlas nous plonge au cœur de la vallée du Galeizon à la découverte de 72 plantes patrimoniales, représentatives de l'état de conservation exceptionnel des habitats de ce territoire, toutes classées et décrites selon leurs milieux.

Points de vente

Biosphera (Cendras), Sauramps (Alès), FNAC (Alès), Maison de la presse (Saint-Jean-du-Gard), Maison du Parc National des Cévennes (Florac).

Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année !

Journal du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Directeur de publication : Yannick Louche

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Céline Barron, Émilie Brès, Guillaume Cirillo, Arnaud Lory, Louisiane Pantel-Jouve, Gloria Ola, Jean-Luc Richter, Maëlle Staal, Juan Pablo Rodriguez, Perrine Fustinoni.

Relecture : Jean-Pierre Michelet Impression : Impact Imprimerie - 1 200 exemplaires



Retrouvez-nous sur :



YouTube